



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
MRC BROME-MISSISQUOI



PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE
16 DÉCEMBRE 2024

Une séance spéciale s'est tenue à l'hôtel de ville, le lundi 16 décembre 2024 à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Sont présents les conseillers suivants :

Gilles Prairie
Bob Lussier
Marie Claude Aubin

Josiane Martel-Ouellet
Catherine Marsan-Loyer
Stéphanie Dalpé

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

1. RES 450-12-24 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : adopter l'avis de convocation tel que notifié en date du 12 décembre 2024.

ADOPTÉE

2. RES 451-12-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas.

1. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU BUDGET 2025
4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3. RES 452-12-24 ADOPTION DU BUDGET 2025

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé par le conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2025, tel que déposées et présentées par la mairesse, madame Lucie Dagenais.

ADOPTÉE

4. RES 453-12-24 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé par la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027, tel que déposé et présenté par la mairesse, madame Lucie Dagenais.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil tient une période de questions.

6. RES 454-12-24 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : lever la séance à 19H36

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier

Attestation

La signature du présent procès-verbal par la mairesse équivaut à la signature par celle-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.